

Communiqué de presse

Oncodesign négocie ses BSA

Lamy Lexel : conseil d'Oncodesign

La société de biotechnologie Oncodesign a procédé à l'émission de bons de souscription d'action, à un de ses salariés et à un nouveau mandataire, via le conseil juridique de Michel MASOERO, avocat associé et de Laëtitia DESURMONT, avocat au sein du cabinet LAMY LEXEL.

Ces titres financiers vont permettre aux détenteurs, de souscrire pendant une période donnée, dans une proportion et à un prix fixés à l'avance, des actions de la société. L'exercice des bons de souscription permet à l'entreprise d'**augmenter son capital à long terme, mais également de fidéliser et motiver les meilleurs éléments**. Cependant notons que cette émission de BSA fait prendre un risque capitalistique aux employés.

LAMY LEXEL, en tant que conseiller de l'émetteur des BSA, a encadré les négociations sur le prix et les conditions d'émission avec les investisseurs financiers, actionnaires de la société, parmi lesquels peuvent être cités la Caisse des Dépôts et Consignation, Avenir Entreprises et la Banque de Vizille. Le cabinet a également entouré les relations avec les futurs détenteurs des BSA, en constituant le contrat d'émission.

Rappelons que la société ONCODESIGN est une société de biotechnologie dont l'objectif est de découvrir des thérapies anticancéreuses efficaces. Créée en 1995 avec 2 personnes, l'entreprise a vu son effectif passer à une cinquantaine de personnes en 2010. Elle est toujours présidée par son fondateur Philippe Genne.

Forte d'un chiffre d'affaires de 4M€, la société ONCODESIGN fait partie du pôle de compétence Pharmimage et du pôle de compétitivité mondial Medicen.

LAMY LEXEL Avocats Associés
91, cours Lafayette – 69006 Lyon
04 72 74 53 00
38 rue de Courcelles – 75008 Paris
01 55 27 24 00

Contact Presse :
Cécilia JANNODET
cjannodet@lamy-lexel.com
04 72 74 53 06